



## Barème Honoraires charge vendeur de l'agence TTC sauf cas particulier (T.V.A. 20 % incluse) en date du 4 avril 2017

Jusqu'à 100.000 €	10 %
+ Sur la part entre 100.000 € et 200.000 €	+ 2,2 %
+ Sur la part au-delà 200.000 €	+ 4 %

**Nous rappelons à notre aimable clientèle que les honoraires d'un agent Immobilier ne sont dus qu'à la réalisation effective de la transaction**

**« En cas de vente d'un bien ayant fait l'objet d'un mandat dans le cadre du fichier partagé AMEPI, le montant de la commission d'agence est déterminé, non pas en application du barème de commission de notre agence, mais conformément aux termes du mandat conclu entre le vendeur du bien et l'agent immobilier titulaire du mandat exclusif AMEPI »**

  
Immobilière de Coeuilly  
2, avenue Thérèse - 94420 LE PLESSIS TREVISE  
Tél : 01 56 86 21 21 - ag2184@century21france.fr  
SARL PLESSIS LA LANDE IMMOBILIER au capital de 8 000 €  
SIREN 440 658 250 RCS Créteil  
Carte Professionnelle : T. n° CPI 9401 2018 000 021 217  
Caisse de Garantie : QBE Insurance (Europe) Limited,  
Cœur Défense Tour A, 110 Esplanade du Général de Gaulle  
92931 LA DEFENSE CEDEX - T. 110.000 €

**PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS**

**CENTURY 21<sup>®</sup>**